

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres  
du Bureau Communautaire**  
**Titulaires** : 27  
**Membres présents** : 17  
**Membres représentés** : 02  
**Votants** : 19  
**Date de la convocation**  
10 février 2026

L'An DEUX MILLE VINGT SIX, SEIZE FEVRIER à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Alain

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, DOUAY Sonia, BERTOUX Julia

Messieurs DOVERGNE Alain, DURAND Pierre, LAMOTTE Dominique, MOURIER Francis, BOUCHER Michel, CHANTRELLE Brice, MAROTTE Philippe, DUTILLEUX Olivier

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs CAPELLE Hubert, BEAUMONT Joël, NOCHEZ Didier, LESQUIREUX André, VERONT Fabrice, WABLE Vincent

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme PREVOST Anne-Marie de M. VAN OOTEGHEM J. Michel, M. BOUCHER Michel de M. VAN DE VELDE Michel

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames RAMON Marie-Gabrielle, PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne et Messieurs SURHOMME Alain, VAN DE VELDE Michel, VAN OOTEGHEM J. Michel, LEROY Jean-Maurice, LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane

**Objet : Programme d'aides économiques aux entreprises – Attribution de subventions entreprises**

**Rapport de M. Alain DOVERGNE, Président**

Vu les statuts et les compétences de la CCALN en termes de développement économique,  
Vu la délibération du Conseil communautaire du 21/02/2024 n°2024\_21.02\_05 relative au programme d'aides aux entreprises,

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 21/02/2024 n°2024\_21.02\_03 relative à la charte d'engagement entre la Région et la CCALN dans le cadre du Schéma Régional d'Economie, d'innovation et d'Internationalisation,

Vu la délibération du 29/04/2024 n°2024\_29.04\_04 relative à la Convention entre la Région et la CCALN sur le sujet des aides directes aux entreprises intégrant le cadre d'intervention et le règlement des aides,

Vu la délibération du 26/06/2025 n°2025\_26.06\_05 relative au programme d'aides économiques aux entreprises -enveloppe budgétaire – complément,

Vu les dossiers de demande d'aides économiques reçus de la part de :

- Madame Séverine BERANGER dans le cadre de la création de son entreprise à Ailly-sur-Noye (fromagerie), société L'atelier du fromage,
- de Madame Cathy BOULAERT-FERRANT dans le cadre du développement de son entreprise à Arvillers (gravure sur étain), société Etain des Vieux Moulins,

Vu le compte-rendu du comité d'agrément des aides qui s'est tenu le Mercredi 4 février 2026 à la CCALN,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :**

- Décide de l'octrois de subventions dans le cadre du programme d'aides économiques aux entreprises comme suit :

- Un montant de 4 962 euros à l'attention de la société L'atelier du fromage à Ailly-sur-Noye,
  - Un montant de 5 280 euros à l'attention de la société Etain des Vieux Moulins à Arvillers,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique à signer les conventions entre les entreprises et la CCALN conformément au règlement des aides aux entreprises,
- Autorise le Président et le Vice-Président Développement économique à signer l'ensemble des documents en rapport avec cette décision.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Fait et délibéré, le 16 février 2026  
à Ailly sur Noye**

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...18/02/26

Le Président,

Affiché le ...23/02/2026.....

**Alain DOVERGNE**

